



Contributions à l'élaboration du Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau TIS



Réunion ORT du 19
avril 2016





Les fondements de la concertation en Sarthe

La concertation au centre de l'élaboration du SDA

- Dés 2004, en préambule à la Loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés, le vice-président du Conseil général alors parlementaire, très actif dans l'élaboration de cette loi, suite à la demande des associations représentatives des PMR demande au service transport et au délégataire du réseau TIS de travailler sur la mise en accessibilité du réseau TIS
- Mise en place du service Mobili'TIS en février 2005:
 - Service de transport à la demande pour les PMR
 - Desserte de l'ensemble des communes du réseau TIS
 - Démarrage de l'expérimentation avec 2 véhicules
- Création d'un comité tripartite: Associations de PMR – Conseil général – Délégué TIS et Mobili'Tis.
 - Réunion annuelle pour avoir un retour d'expérience sur le fonctionnement du service



L'élaboration du SDA-AD'AP: Un amplificateur de la démarche concertée

La concertation élargie à l'ensemble des acteurs de la mobilité en Sarthe

- Associations de PMR
- Services de la Préfecture: DDT
- AOT: Le Mans Métropole, Région Pays de la Loire, Ville de Sablé sur Sarthe
- FNTV: Ensemble des transporteurs sarthois (6 opérateurs transport)
- Maitrise d'ouvrages: Communes concernées par l'aménagements des arrêts prioritaires (66 communes)

Validation du projet par les élus sarthois

Complémentarité de l'offre et moyens de substitutions envisagés:

- TIS + Mobili'Tis
- Services scolaires + ULIS

Approbation du SDA-AD'AP par la sous-commission Départementale d'Accessibilité le 16 février 2016



L'avenir de la concertation en Sarthe

Une nécessité de continuer à mobiliser l'expertise des usagers

- Associations de PMR:
 - Maintien du comité tripartite (Mobili'Tis + évolution de l'accessibilité du réseau TIS)
- Services de la Préfecture: DDT
 - Point annuel sur l'évolution du SDA-AD'AP en présence des associations de PMR
- Maitrise d'ouvrages:
 - Accompagnement des communes dans la mise en accessibilité (réunions terrain)



Elargissement de la concertation à un échelon départemental et régional

La loi NOTRe amène à repenser la concertation pour porter un regard sur l'évolution du transport interurbain de voyageurs élargi au territoire ligérien.



**Merci pour votre
attention**